

CONVOCATION AUX EXAMENS DE SEPTEMBRE 2017

CE DOCUMENT TIENT LIEU DE CONVOCATION

**Ne peuvent se présenter aux examens, que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique
Au centre audiovisuel**

Les épreuves se dérouleront au Centre René Cassin – 17 rue Saint Hippolyte – 75013 Paris
Métro : Glacière ou les Gobelins – RER : Port-Royal puis Bus 91 direction Gare d'Austerlitz

Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens.

Il n'y aura pas de convocation envoyée à l'étudiant.

Aucune session de remplacement n'est possible pour les étudiants en double cursus.

Rappel du règlement : à lire impérativement.

- Toute défaillance à une matière constitutive de l'unité d'enseignement empêche la capitalisation de l'unité concernée.
- Toutes les notes d'un semestre validé ou d'une unité validée à la première session restent acquises.
- Toutes les notes de la première session inférieures à la moyenne d'une unité d'enseignement non validées dans un semestre non validé doivent être repassées.
- Toute défaillance fait obstacle à l'admission finale.

**IL EST IMPERATIF DE VOUS PRESENTER 30 MINUTES AVANT LE DEBUT DE CHAQUE
EPREUVE ECRITE.**

Bien prendre connaissance des informations indiquées ci-dessous :

- Présentez-vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 30 minutes pour les épreuves d'1 heure, et après 1 heure pour les épreuves de 3 heures.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur université de rattachement administrative ainsi que leur numéro d'étudiant.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (afin de rendre la copie anonyme), et il doit signer la liste d'émargement.

TIERS TEMPS

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un tiers temps auxquels il est demandé de se faire connaître avant le **lundi 10 juillet 2017** au secrétariat de la licence 1 par mail : cavcned@univ-paris1.fr en précisant les matières qu'ils souhaitent présenter à l'écrit et aux oraux.

EPREUVES ECRITES

Semestres 1 & 2

REPARTITION DES AMPHIS : Amphi 1 de la lettre : A à K inclus,
Amphi 2 de la lettre : L à Z.

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE.

SEMESTRE 1 & 2

Dates	Matière	Horaires	Salles
Mardi 12 septembre	Introduction au droit privé -----	9h30-12h30 -----	Amphi I
	Introduction historique au droit	14h30-15h30	
Mercredi 13 septembre	Droit constitutionnel I -----	9h30-12h30 -----	Amphi I
	Sociologie politique -----	14h30-15h30 -----	
	Histoire de la vie politique	16h30-17h30	
Jeudi 14 septembre	Droit de la famille et des personnes -----	9h30-12h30 -----	Amphi I & II
	Droit constitutionnel II	14h30-17h30	

NB : Les épreuves orales se dérouleront du lundi 4 au lundi 11 septembre inclus.

La répartition des jurys d'examen vous sera communiquée ultérieurement sur le site du cavej.